

# Fondamentaux du classement des enseignants-chercheurs

Ressources Humaines

## Pourquoi choisir cette formation ?

- ✓ Appliquer les règles de classement des enseignants-chercheurs

## Programme

Fondements réglementaires de cette procédure (décret n°2009-462 du 23 avril 2009) et outils dont la « calculatrice » du MESRI.

- Identification des invariants réglementaires pour l'enseignant-chercheur recruté.
- Déclinaison du décret en référence aux parcours antérieurs de l'agent,

Comme par exemple : l'activité dans le secteur privé, celle accomplie dans ou hors Union Européenne, le service de chercheur en structure publique ou en privée, etc.

Cadre administratif :

- Notification de l'arrêté de classement
- Voies de recours

Ces journées de formation s'appuient sur le traitement et l'exploitation de situations professionnelles à travers des dossiers.

### Pré-requis

- Connaissance minimale de la notion de classement d'agent dans la fonction publique d'Etat.

Inscriptions ouvertes  
(Jusqu'au 06/11/2024)



### DATES

Du 14/11/2024 - 09:30 au 15/11/2024  
- 17:30



### LIEU

Université Paris-Cité - Campus des  
Grands Moulins, Bâtiment La Halle  
aux Farines, 10-16 Rue Françoise  
Dolto  
75013 PARIS

**600**  
€HT



2 JOUR(S)



S'inscrire à la formation



Contacteur l'organisateur

**Public concerné**

→ Personnel en ressources humaines

**Divers**

→ Mise en œuvre de la procédure lors de situations professionnelles proposées

**Intervenant(e)s**

→ Responsable RH en établissement.

